



Travaux

Interdiction de circulation des unités de plus de 15.00m

AVIS A LA BATELLERIE
N° FR/2011/02549

Pris en application :
ART. 1.22 du RGP

Une interdiction de naviguer

- **du vendredi 17 juin 2011 à 08:00 au jeudi 30 juin 2011 à 19:00 []**

- Canal de la Robine, sur le bief de la mer entre les PK 31.500 et PK 31.600 (Chenal maritime du port de Port la Nouvelle)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :
Subdivision de Languedoc Est, Pont Rouge Avenue du Prado, 34500, BEZIERS.
Tél : 04 67 11 81 30. Fax : 04 67 76 30 64.

Commentaire :

Travaux réalisés par le CG11 sur le pont métallique enjambant le chenal maritime du port entre l'extrémité du Bief de la Mer et la darse de pêche.

La mise en oeuvre d'un échafaudage sous cet ouvrage interdit son franchissement aux bateaux fluviaux.

De ce fait la circulation des bateaux de plus de 15m est interdite entre l'extrémité du Bief de la Mer et le PK 24.200 qui est la dernière aire de virement de ces unités avant le chantier.

La réouverture d'une passe de navigation sous l'ouvrage est prévue pour le 1er juillet 2011.

Contrôleur principal

Signé

Alain CASSAN

Date limite d'affichage :
vendredi 1 juillet 2011